

## COMMUNE DE SAINT PIERRE DE BŒUF

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>N° 11-05-2021-2</b>
En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18		Date de la convocation : 3 mai 2021

**Objet : Rénovation et mise en accessibilité du rez de chaussée de la Mairie : attribution marchés de travaux**

**L'an deux mil vingt et un, le onze mai**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Mr RAULT Serge, Maire.

<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Véronique MOUSSY
<b>Présents :</b> Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Véronique MOUSSY, Mr Patrick HENRIOT, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Daniel BLANC, Mr Eric PANDREAU, Mr Alain ROUX, Mme Nadine ROCHE, Mr Olivier BERAUD, Mme Stéphanie BAJU, Mr Xavier NOVIS, Mme Lucie DUGUA
<b>Absents représentés :</b> Mme Isabelle DUMAZET donne pouvoir à Mr Christian CHAMPELEY Mme Sonia DOS REIS donne pouvoir à Mr Pierre-Marie CHEVAL Mme Anne GAUTHERON donne pouvoir à Mme Anne-Marie DEFAY Mme Camille BONNASSIEUX donne pouvoir à Mme Lucie DUGUA
<b>Absents excusés :</b> Mr Daniel SAUVIGNET

Vu la délibération N°15-12-2020 approuvant le projet de rénovation et de mise en accessibilité du rez de chaussée de la Mairie et attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet EAD,  
Vu la délibération N°02-03-2021-2 autorisant le dépôt du permis de construire,  
Vu la délibération N°02-03-2021-3 approuvant le Projet Définitif de la rénovation et de la mise en accessibilité du rez de chaussée de la Mairie et autorisant le lancement de marché à procédure adaptée,  
Vu le Code des marchés publics,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le lancement d'un marché à procédure adaptée en date du 26 mars 2021 pour la rénovation et la mise en accessibilité du rez de chaussée de la mairie.

Après la phase de négociation pour la majorité des lots, le rapport d'analyse du maître d'œuvre établit que les offres les mieux disantes au vu des critères techniques et financiers qui sont également les moins disantes avec prise en compte des prestations supplémentaires retenues sur les lot 3 et 6, sont les suivantes :

<b>LOT 1 - Désamiantage</b>	EQUILIBRE ENVIRONNEMENT	7 800€ HT	
<b>LOT 2 - Terrassement-VRD</b>	MOLINA SAS	19 000€ HT	
<b>LOT 3 - Démolitions-Gros oeuvre</b>	REGUILLON ET Cie	139 157.27€ HT	PSE N°01
<b>LOT 4 - Etanchéité</b>	EURALU	5 298.51€ HT	
<b>LOT 5 - Menuiseries extérieures alu</b>	DELORME BATTANDIER	49 084€ HT	
<b>LOT 6 - Menuiseries</b>	MENUISERIE	27 580.03€ HT	PSE N°03-05-06

<b>intérieures bois</b>	RIVORY		
<b>LOT 7 - Plâtrerie- Peinture-Faux plafonds</b>	ETS LARDY	48 500€ HT	
<b>LOT 8 - Revêtements de sols et muraux</b>	EURL CARROT JLC	17 164.40€ HT	
<b>LOT 9 - Plomberie- Chauffage-Ventilation</b>	HAUTERIVES CHAUFFAGE	78 000€ HT	
<b>LOT 10 - Electricité</b>	VOLOZAN ELECTRICITE	37 300€ HT	
<b>LOT 11 - Ascenseur</b>	LOIRE ASCENSEURS	19 306€ HT	
<b>LOT 12 -Serrurerie- Métallerie</b>	BO METAL	12 919.57€ HT	
<b>LOT 13 - Façades</b>	SARL FACADES ARDECHOISES – ETS ISIK	3 526.44€ HT	

PSE N°01 - Démolitions intérieures complètes du R+1

PSE N°03 – Mobilier

PSE N°05 – Façades de placards coulissantes

PSE N°06 – Châssis vitré en cloison

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les lots de marchés de travaux aux entreprises et aux conditions exposées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Vu le rapport d'analyse des offres, à l'unanimité des membres, décide d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

✓	<b>LOT 1</b>	EQUILIBRE ENVIRONNEMENT	7 800 € HT	
✓	<b>LOT 2</b>	MOLINA SAS	19 000 € HT	
✓	<b>LOT 3</b>	REGUILLON ET CIE	139 157.27 € HT	PSE N°01
✓	<b>LOT 4</b>	EURALU	5 298.51 € HT	
✓	<b>LOT 5</b>	DELORME BATTANDIER	49 084 € HT	
✓	<b>LOT 6</b>	MENUISERIE RIVORY	27 580.03 € HT	PSE N°03-05-06
✓	<b>LOT 7</b>	ETS LARDY	48 500 € HT	
✓	<b>LOT 8</b>	EURL CARROT JLC	17 164.60 € HT	
✓	<b>LOT 9</b>	HAUTERIVES CHAUFFAGE	78 000 € HT	
✓	<b>LOT 10</b>	VOLOZA N ELECTRICITE	37 300 € HT	
✓	<b>LOT 11</b>	LOIRE ASCENSEUR	19 306€ HT	

- ✓ **LOT 12** BO METAL 12 919.57 € HT
- ✓ **LOT 13** SARL FACADES ARDECHOISES 3 526.44 € HT  
– ETS ISIK

PSE N°01 - Démolitions intérieures complètes du R+1

PSE N°03 – Mobilier

PSE N°05 – Façades de placards coulissantes

PSE N°06 – Châssis vitré en cloison

- Autorise la signature des marchés de travaux par le monsieur le Maire,
- Mandate Monsieur le Maire pour prendre toute décision et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- Financera la présente dépense par les crédits inscrits au chapitre 23 du budget communal.

Ont signé au registre tous les membres présents.	Le Maire,
Pour copie certifiée conforme. A Saint Pierre de Bœuf, le 11 mai 2021	Serge RAULT